

Vous venez de prendre votre licence à la Société de Tir de Nancy. Voici différents éléments qui pourront vous être utiles pour votre bonne pratique. La **SECURITE** est bien évidemment le maître mot dans nos pratiques. STN SOCIÉTÉ DE TIR DE NANCY

Nos infrastructures comportent différents "Pas de tir" accessibles à votre guise, MAIS certains, comme le 25 & 50 m requiert un minimum de niveau de pratique.

## Si vous souhaitez accéder au « Pas de tir » 50m :

Voici le déroulement type de ce que vous devrez effectuez dans cet ordre chronologique et sur une durée minimum de 4 mois :

1- Votre inscription

Validée par la réception de votre licence.

2- Validation Cible Blanche

Vérification Manipulation et Sécurité avec les armes 10 m.

- o Minimum 10 séances enregistré au stand 10m.
- o Participation gratuite.
- o Date, descriptif et inscription uniquement sur notre site internet : www.stn.fr

3- Stage de sécurité

Ce stage vous donnera toutes les informations théoriques sur les armes à feu, (classifications, détentions, transport, ...).

- o Date, descriptif et inscription uniquement sur notre site internet : www.stn.fr
- Participation gratuite.
- o Vous devrez répondre à un questionnaire écrit fédéral, dont les réponses auront été abordés pendant ce stage.

**Environ 4 mois** 

Seulement une fois que ces 3 étapes seront validées, vous aurez accès librement à nos installations 50m.

Des stages 50m sur demande peuvent être pratiqué, renseignement sur notre site internet ou auprès du permanencier.